

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 365

Artikel: Carrières féminines : une école de pédicures-manucures

Autor: M.F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260399>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'homme soit seul. Je lui créerais une aide semblable à lui. » L'Église est souvent comparée à un navire dont le pilote est Christ lui-même, et tous les rameurs ont la tâche de faire avancer ce navire, quels que soient les flots et quel que soit le temps. C'est cette tâche qu'elle et sa collègue s'engagent à remplir jusqu'au bout.

Ces paroles, si sérieuses et si convaincues, ont fait une profonde impression sur l'auditoire, qui s'est joint de tout cœur à l'imploration de la bénédiction divine sur les deux auxiliaires pastorales. Puisse cette bénédiction les accompagner dans leur tâche de suffragantes qu'elles remplissent depuis quelque temps déjà dans deux paroisses voisines du territoire bâlois, et qu'elles sauront certainement étendre et rendre féconde.

(Trad. française).

E. V. A.

Les Femmes et la Société des Nations

La Résolution espagnole

Bien qu'un mois se soit déjà écoulé depuis que la XI^{ème} Assemblée a fermé ses portes, cette fameuse Résolution présentée par la délégation espagnole dès l'ouverture de l'Assemblée continue à préoccuper les organisations féminines par les possibilités nouvelles et intéressantes qu'elle ouvre aux femmes. C'est pourquoi nous voudrions rapidement en dire ici quelques mots.

Lors d'une des premières séances de l'Assemblée, on s'en souvient peut-être, le premier délégué de l'Espagne, M. Lerroux, Ministre des Affaires étrangères, présentait la Résolution suivante:

L'Assemblée...

Prie le Conseil d'examiner les moyens d'associer à l'œuvre de la S. d. N. la collaboration directe et efficace de l'action et du sentiment des femmes.

Cette Résolution, dont le très vague idéalisme était voulu, nous fut-il assuré, pour lui permettre de s'adapter mieux à toutes les possibilités, fut, puisqu'elle touchait aux questions de paix, remise pour étude à la III^{ème} Commission (Désarmement). C'est donc à cette Commission que les Associations féminines internationales, et tout spécialement leur Comité pour le Désarmement, qui s'était définitivement constitué quelques jours auparavant, adressèrent leurs propositions et leurs vœux. Car, de toute évidence, pour être réalisable et applicable, cette Résolution devait être précisée en une formule concrète. Malheureusement, cette formule, ou plutôt ces formules que proposèrent les organisations féminines ne furent pas jugées acceptables par la III^{ème} Commission, qui, saisie d'autre part d'un texte de la délégation roumaine présenté par la princesse Cantacuzène, et d'un texte de la délégation polonaise dont Mme Szlagowska était le porte-parole, finit par en adopter un autre, à peu près aussi vague que le premier, comme on peut en juger:

L'Assemblée...

Convaincue de la grande valeur de la contribution féminine à l'œuvre de la paix et de la bonne entente entre les peuples, but essentiel de la S. d. N.,

Prie le Conseil d'examiner la possibilité d'intensifier la collaboration des femmes à l'œuvre de la S. d. N.

Il était évidemment extrêmement important que l'Assemblée eût fait au Conseil cette demande qui correspond aux désirs manifestés par de nombreuses femmes depuis que la S. d. N. existe. Mais comment réaliser ce désir? quelle forme pratique d'application lui donner? comment en un mot organiser cette collaboration, puisque, de par le Pacte, les femmes ont théoriquement tous les droits de participer à toute l'activité de la S. d. N.? Le Conseil de la S. d. N. trancha cette difficulté suivant la méthode chère aux diplomates et aux parlementaires: il demanda un rapport. Il aurait même voulu ne demander ce rapport que pour la prochaine Assemblée, en septembre 1932, ce qui aurait laissé toute l'affaire somnoler paisiblement pendant bien des mois; mais grâce à l'intervention de Lord Robert Cecil, avec lequel les Sociétés féminines furent en contact fréquent, soit directement, soit indirectement, qui fit remarquer que ceci priverait la S. d. N. de l'appui utile des femmes pour la Conférence du Désarmement, il fut décidé que deux rapports seraient fournis par le Secrétariat de la S. d. N.: l'un relatif à la collaboration féminine à la Conférence du Désarmement, qui devra forcément être prêt pour la session de janvier 1932 du Conseil; l'autre sur la collaboration en général des femmes à la S. d. N., qui attendra alors le mois de septembre et la prochaine Assemblée.

C'est donc sur les moyens d'intensifier la collaboration féminine à l'œuvre de la Conférence du Désarmement que se concentrent actuellement, vu le très bref délai imparti de ce fait, les préoccupations de nos grandes organisations féminines internationales, groupées, comme nous l'avons déjà dit, en un Comité spécial pour le Désarmement.¹ On se rend compte combien l'existence de ce Comité facilite les choses à cet égard puisqu'il permet ainsi de coordonner et d'harmoniser, non seulement le travail féminin en faveur de la Conférence du Désarmement mais aussi toutes les relations avec la S. d. N. sur ce point spécial de la collaboration féminine. Et c'est ce que nous tenons tout spécialement à signaler ici, parce que nous voyons dans cette méthode de travail des symptômes significatifs d'un meilleur groupement des forces féminines, et que, certainement des progrès sensibles ont été faits dans ce domaine durant cette dernière saison féministe internationale. Nous avons, en effet, toutes, ou à peu près toutes, compris l'avantage et l'utilité de mettre en commun nos efforts, de ne pas agir les unes sans les autres, de concilier nos différents points de vue, et certainement notre travail, soit en matière de paix et de désarmement, soit en matière de

¹ Voici la liste des organisations féminines internationales membres de ce Comité, et auxquelles on espère que d'autres encore viendront s'adjoindre: Conseil International des Femmes, Alliance Universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles, Alliance Internationale pour le Suffrage, Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté, Union Mondiale de la Femme, Fédération Internationale des Femmes dans les Carrières et les Professions, Fédération Européenne des Soroptimist-Clubs, Union Mondiale Chrétienne des Femmes abstinences, Comité pour «The Cause and Cure of War». — La Guide Internationale des Femmes Coopératrices et la Fédération Internationale des Femmes Universitaires envoient des observatrices.



Cliché Mouvement Féminin

M^{lle} Rosa NEUENSCHWANDER

Une des victimes du terrible accident de Proroman, heureusement actuellement en bonne voie de guérison.

nationalité, y a beaucoup gagné. Mais cette coordination devrait, pensons-nous, exister aussi entre les femmes membres de délégations et nos organisations d'une part, et d'autre part entre les femmes déléguées entre elles — sans parler des relations indispensables et étroites avec les fonctionnaires féminins du Secrétariat. Trop de préoccupations, trop de problèmes, trop d'intérêts gravitent actuellement autour de la S. d. N. pour que chacune puisse se borner à soutenir son point de vue personnel ou même celui de son organisation: le temps est venu des actions concertées, et bien des indices nous montrent que cet enseignement commence à être compris.

E. Gd.

L'accident de Proroman

Notre dernier numéro était déjà sous presse quand est arrivée la nouvelle du terrible accident d'autocar qui a coûté la vie à quatre maîtresses d'écoles des arts et métiers de la Suisse allemande, et dont plusieurs autres ne se sont tirées que grièvement blessées. Parmi ces dernières se trouve M^{lle} Neuschwander, de Berne, bien connue dans tous nos milieux féminins suisses, soit comme présidente de la Fédération des Sociétés féminines bernoises, soit comme l'une des initiatrices et organisatrices de la Saffa, soit enfin comme l'une de celles qui, dans le canton de Berne, se préoccupent le plus des conditions du travail féminin, que ce soit à la campagne ou dans les villes. C'était précisément à l'occasion d'un cours pour institutrices à l'école de vendeuses, organisé par M^{lle} Neuschwander à Berne cette semaine-là, qu'avait eu lieu, pour visiter la fabrique de chocolat Cailler, à Broc, cette course en autocar qui s'est terminée de façon si tragique.

Le fait de n'avoir pu annoncer que très tar-

divement ce terrible accident nous permet de donner à nos lecteurs des nouvelles très rassurantes de M^{lle} Neuschwander, qui, bien qu'amène à l'hôpital de Fribourg avec plusieurs côtes cassées et une fracture du crâne, voit son état s'améliorer de jour en jour. Le Mouvement sait être l'interprète de tous ses lecteurs en exprimant ici à M^{lle} Neuschwander ses vœux chaleureux de prompt et complète guérison. Il tient aussi à adresser aux familles de celles qui ont trouvé la mort dans ce terrible accident ses pensées de profonde sympathie, et s'incline respectueusement devant les tombes de celles qui sont tombées au champ d'honneur de leur formation professionnelle.

Carrières féminines

Une Ecole de pédicures-manucures¹

A l'heure où tant de professions sont encombrées, où tant de débouchés se ferment, et où de plus en plus les femmes sont obligées par des difficultés financières de trouver le moyen de gagner leur pain, on ne peut que féliciter deux féministes de Genève, M^{me} A. Golay-Oltramaré, Dr. en médecine, et M^{me} Kissilewska, Dr. ès sciences, d'avoir pris vaillamment l'initiative d'ouvrir une Ecole de pédicures-manucures.

Rien, en effet, n'existe encore dans ce domaine chez nous, rien du moins qui soit scientifiquement organisé. Le métier, rémunérateur, certes, mais pas toujours non plus pratiqué par celles auxquelles on voudrait le voir exercer, s'apprend plus ou moins empiriquement, sans préparation théorique et scientifique approfondie. Et pourtant, le fait qu'une responsabilité, qui peut, dans certains cas, devenir grave, incombe aux pédicures surtout est bien prouvé par les dispositions de la loi sur l'exercice des professions médicales et des professions auxiliaires exigeant un examen. Nos pieds ne sont-ils pas des éléments par trop essentiels de notre vie active, pour que nous nous risquions, en cas de ces bobos dont la fréquence peut empoisonner toute une existence: qui n'a jamais éprouvé le martyre d'un durillon ou d'un cor infligé par une chaussure trop étroite ou par une marche trop longue?... — pour que nous risquions de les laisser charcuter, abîmer, par une maladroite ou une ignorante! Ne peuvent-ils pas aussi parfois donner les indices d'un état général fâcheux, rhumatismal, gouteux, ou autre? et la pédicure qui saura voir clair et signaler à temps cette manifestation ne rendra-t-elle pas grand service à sa cliente? D'ailleurs, quel est, je vous prie, le métier qu'il est nuisible de connaître scientifiquement, d'en comprendre le pourquoi, et de le pratiquer intelligemment?...

Métier rémunérateur, avons-nous dit. C'est du moins l'avis d'une des initiatrices de la nouvelle école, qui s'appuie sur des expériences personnelles très satisfaisantes. Métier facile à pratiquer chez soi, sans installation coûteuse ou compliquée: un fauteuil pour la cliente, un tabouret pour son pied, une table pour les instruments et les onguents, une chaise basse pour la pédicure, et c'est tout, avec quelques petits outils délicats, limes et gouges. Métier facile aussi à exercer quelques heures par jour seulement, si d'impérieux devoirs de famille absorbent la pédicure. Métier d'avenir, paraît-il: non pas que les générations futures

¹ 6, rue de Rive, Genève. Téléph.: 47.905.

jours elle a le sens du tragique ou le sens de l'humour. Rien d'étonnant à ce que la moitié des soixante-sept numéros de l'exposition aient été vendus. Ce qui en reste est parti pour Bâle, et sera exposé sous peu, mais nous nous sommes réjoui d'apprendre, de la bouche même de Beldy, que, l'an prochain, elle compte exposer de nouveau à Genève.

PENNELLO.

Notre Bibliothèque

Education sexuelle

La Société genevoise d'Utilité publique a ouvert, très heureusement, un concours pour la rédaction d'un guide d'éducation sexuelle à l'usage des parents. Le petit guide¹ qui a été rédigé ensuite est une fusion des trois meilleurs travaux présentés qui se complètent réciproquement. Nous avons dans nos mains cette brochure, et nous l'avons lue avec un intérêt profond et un sentiment de reconnaissance. Nous connaissons tous les dangers qui attendent la jeunesse lorsque se présentent les questions sur l'origine de la vie, la différence des sexes, les dangers d'être initié par des camarades ou des aînés à l'esprit souillé ou même perversi, et l'on sait les conséquences parfois néfastes produites par une initiation malsaine et malpropre à un beau problème élevé et sacré.

Nous devons donc une vive reconnaissance à la

¹ Edition du Secrétariat Romand d'Hygiène sociale et morale, Lausanne. Prix: 50 cts.

Société genevoise d'Utilité publique pour la parution de ce petit volume que nous recommandons chaudement à tous les parents. Ils y trouveront, dans le chapitre sur *Les fonctions de reproduction chez les êtres vivants*, l'instruction nécessaire pour savoir répondre ensuite d'une façon simple et précise aux questions posées par leurs enfants. Car l'initiation sur le problème de la sexualité incombe avant tout aux parents. «Les parents se doivent donc d'éclairer leurs enfants.» Mais pour savoir leur répondre, il faut avant tout qu'il y ait de la clarté, de la sincérité, de la confiance réciproque, ce qui ne signifie pas que tout doit être dit dans une seule explication. On tiendra compte de l'âge de l'enfant; on lui répondra nettement, mais en ne mettant pas plus d'importance à cette question qu'à une autre. Car, pour un enfant sain, le problème sexuel «aura la simplicité et le naturel de tous les autres problèmes de la vie». Il faut lire les pages traitant l'origine des êtres vivants en parlant des plantes, des animaux, pour en arriver aux êtres humains. L'explication donnée est simple et vraie, et par son élévation d'une beauté émouvante. Nous attirons tout spécialement l'attention du lecteur sur le chapitre: *Il ne suffit pas d'instruire, il faut éduquer*, et qui commence par les mots suivants: «L'initiation sexuelle n'est rien sans l'éducation sexuelle. Celle-là vise à renseigner l'intelligence, celle-ci à mettre la volonté au service de l'esprit averti.»

Cette petite brochure ne saura pas seulement faciliter aux parents leur attitude vis-à-vis de la curiosité naturelle des enfants, mais aidera à beaucoup d'entre eux à envisager les problèmes

de l'éducation d'une façon plus simple et peut-être aussi plus pure.

E. V. A.

Questions pédagogiques

Quelques méthodes pour le choix des livres des bibliothèques scolaires. Rapport de l'enquête faite par le Bureau international d'éducation, 1930. Genève, 44, rue des Maraichers.

Ce rapport est le résultat d'une enquête faite à la demande du Ministère de l'Instruction publique de la Pologne et à laquelle 11 pays ont répondu. Les questions posées portaient sur les Commissions spéciales de l'Etat chargées du choix des livres pour les bibliothèques scolaires, sur les ordonnances concernant les livres interdits à la jeunesse et sur les publications concernant le problème du choix des livres d'enfants. Ce qui nous paraît le plus précieux, c'est la bibliographie de ces publications, dont elle cite 29 en allemand, 32 en anglais, 19 en français, 26 en hollandais, 5 en norvégien, 2 en suédois et 6 en tchèque.

A. de M.

CONSTANTIN KIRITZESCU: *La pédagogie de la paix et les problèmes internationaux d'après guerre en Roumanie*. (Bureau international d'éducation, 1930.)

Le B. I. E. publie ici la conférence faite au Cours international d'éducation en 1930 par le directeur de l'enseignement secondaire en Roumanie. Le sujet traité à ce cours était le suivant: *Comment faire connaître la S. d. N. et développer l'esprit de collaboration internationale*. L'auteur le développe en prenant l'exemple de son pays. Il met en garde contre une propagande nettement

pacifiste dans les pays où la préparation psychologique manque, c'est-à-dire là où l'histoire donne encore raison aux exploits guerriers et où l'on vit sous la menace d'un voisin hostile à la S. d. N. Mais il recommande l'enseignement de la conciliation; il faut signaler aux enfants l'interpénétration des peuples, les familiariser avec leurs voisins, leur langue et leurs mœurs, leurs qualités spéciales, et enfin il faut leur faire connaître l'organisation, l'idéal et les méthodes de la S. d. N.

A. DE M.

BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION. (Troisième cours pour le personnel enseignant.) *Comment faire connaître la Société des Nations et développer l'esprit de collaboration internationale*. 88 p. Prix: 3 fr.)

Ce volume contient un résumé des leçons données au 3^{ème} cours du B. I. E., auquel avaient assisté 89 élèves de 18 pays. Il est divisé en trois chapitres: le premier se rapporte à l'œuvre des différentes organisations de la S. d. N.; c'est une excellente revue en raccourci des dix premières années de son existence. Le second chapitre contient les leçons de MM. Claparède et Piaget sur la psychologie appliquée à l'éducation internationale. Dans le troisième enfin, les problèmes pédagogiques pratiques posés par l'enseignement de la paix et de la S. d. N. sont étudiés de la façon la plus suggestive. Nous avons spécialement apprécié le rapport d'un professeur allemand qui, pour éveiller l'intérêt de sa classe pour la S. d. N. emploie les méthodes de l'école active.

A. DE M.

s'annoncent toutes dotées de cors et de durillons, mais parce que, bien davantage qu'autrefois, on soigne ses pieds comme on soigne ses dents, ses cheveux; que la pédicure-manucure devient un auxiliaire aussi important des hôtels dans les villes d'eau et les villégiatures que le coiffeur ou le photographe. Métier accessible à bien des femmes de peu de santé, empêchées par là de devenir infirmières, parce qu'il n'exige pas de grandes forces physiques, permet de travailler assise, et qu'une très bonne vue est peut-être la seule condition absolument indispensable. Métier intéressant enfin comme tous ceux qui tendent à atténuer la souffrance, ou à la supprimer en en cherchant la cause; qui exige des qualités manuelles en même temps que des connaissances théoriques; et qui permet aux esprits curieux de science de faire des recherches et des études dans un domaine encore, somme toute, peu exploré.

Tout ceci dit, on comprendra tout l'intérêt que présente l'Ecole, dont M^{mes} Goly et Kissilevska nous annoncent l'ouverture pour le 1^{er} novembre. Le programme que nous avons sous les yeux comprend des cours théoriques (anatomie, physiologie, pathologie) donnés par M^{me} Goly, et un enseignement pratique donné par M^{me} Kissilevska, qui, à côté de son doctorat en sciences, possède encore un diplôme de masseuse et de pédicure-manucure. Point de conditions d'admission spéciales. Un enseignement d'une durée de cinq mois, selon les exigences des programmes officiels, et deux sessions par année. Au bout de chaque session, un examen, donnant droit à un certificat qui permettra à leur possesseur de se présenter sans autre aux examens officiels. Le tout pour une somme totale de mille francs. Mille francs pour cinq mois d'études, et pour avoir en main ensuite un gagne-pain assuré, un bon métier, des débouchés d'avenir: n'est-ce pas là un capital bien placé?

Et connaissant comme nous les connaissances M^{mes} Goly et Kissilevska, leurs dons spéciaux d'enseignement, leur conscience professionnelle, nous souhaitons très chaudement le plus grand succès à leur initiative. Initiative médicale et scientifique, certes, professionnelle, nous sommes d'accord, mais aussi... féministe par l'aide qu'elle apporte ainsi à la grande cause du travail féminin.

M. F.

Echos de la Semaine Suisse

L'éclairage électrique des bicyclettes et des motocyclettes

Il est réjouissant de constater comment, en peu d'années, la fabrication des appareils d'éclairage électrique pour vélos et motos s'est développée en Suisse, à Genève et à Bienne notamment, et comment elle a su trouver des débouchés à l'étranger, où ses produits excellents sont très appréciés. La vente de ces appareils est aujourd'hui vingt fois plus importante qu'il y a cinq ans et cela seul démontre à quel point cette industrie, qui occupe plus de 300 ouvriers, a mérité la confiance des bicyclistes et des motocyclistes. Il n'est pas sans intérêt de relever qu'à Bienne de nombreux travailleurs que la crise horlogère avait réduits au chômage ont trouvé là un nouvel emploi leur permettant de gagner leur vie. D'autre part, cette industrie florissante assure indirectement le travail d'autres entreprises, en particulier celles des pièces métalliques, des machines, de l'outillage et du cartonnage.

Les fabrications suisses d'éclairages électriques pour vélos et motos fournissent annuellement plus de 200.000 appareils complets et jusqu'à présent la plus grande partie de cette production était livrée à l'étranger; le fait même que l'exportation vers l'Allemagne était loin d'être la moins importante est en lui-même une preuve de la supériorité technique de ces produits. L'Allemagne cependant vient d'entraver ce commerce en édictant des droits de douanes prohibitifs et d'autres Etats ont suivi ou vont suivre cet exemple, ce qui aura pour conséquence de créer à l'industrie suisse de nouvelles difficultés d'exportation; par contre notre propre importation dans ce domaine s'élève chaque année à plus d'un million de francs.

L'industrie suisse de meubles de jonc

Cette industrie relativement jeune a dû souvent changer d'objectif pendant ces dernières années. Elle travailla au début presque exclusivement pour l'industrie hôtelière; puis la crise qui frappa cette branche de notre économie nationale et l'impossibilité d'exporter obligea l'industrie des meubles de jonc à travailler beaucoup plus pour les besoins des particuliers. La création de modèles de conception simple, selon la mode d'aujourd'hui, a contribué à en faire baisser très notablement les prix.

Le ralentissement actuel de la vente a provoqué dans ce domaine une importation énorme, qui affecte gravement l'industrie suisse; dans certaines régions de l'étranger les meubles de jonc sont confectionnés à domicile moyennant des salaires tristement dérisoires. Il ne s'agit plus alors de métiers exercés normalement, mais

d'exploitation véritable qui oblige les familles entières, y compris les enfants, à travailler à cette fabrication; on peut d'ailleurs le constater dans la facture même des meubles produits de cette manière. Malheureusement la clientèle n'est en général pas très avertie des différences qui l'orienteraient à ce sujet et ne se rend pas compte le plus souvent de la qualité réelle de ce qu'elle achète; on ne saurait mieux lui conseiller, dans ces conditions que de réclamer toujours des meubles de jonc de fabrication suisse.



Le Fonds de prêts de la Saffa

Ainsi que nous l'avions annoncé, la Société Coopérative du Fonds de cautionnement « Saffa » s'est constituée le 18 octobre, à Berne, dans une séance à laquelle s'étaient fait représenter presque toutes les 29 Associations féminines suisses organisatrices de la Saffa. Les statuts de la nouvelle Société ont été adoptés, et un certain nombre de décisions de principe prises. Le fonctionnement de ce Fonds sera celui que nous avons exposé en publiant de larges extraits du rapport de la Commission d'étude, mais il faut se rendre compte que le travail d'organisation extrêmement minutieux qui est maintenant indispensable ne permettra en tous cas pas au Fonds de fonctionner avant le printemps prochain.

Un Comité a été élu, dont font partie M^{lle} Dora Schmidt, secrétaire à l'Office fédéral du Travail, comme présidente, et M^{mes} et M^{lles} Suzanne Brenner, chef comptable (Genève), Locher-Burki (maison d'importation) (Berne); Anna Martin (Berne), l'inoubliable organisatrice de la Saffa; Helene Nabholz (fabrication de tricots) (Schönenwerd); J. Schwyzer, présidente de l'Association pour le Suffrage féminin (Lucerne); S. Glättli, présidente de la Société d'Utilité publique (Zürich); Züblin-Spiller, présidente de l'Association Volkswohl (Zürich); Zwicky-Recordon, pharmacienne (Lausanne); et Naeggeli, fonctionnaire de banque (Winterthour); ainsi que M. Gafner, directeur de la Banque nationale (Berne). Ce Comité sera prochainement complété par la nomination d'un membre appartenant à l'industrie hôtelière.



Conférence des Présidentes de Sections.

Convoquée pour le 25 octobre à Berne, dans la jolie et caractéristique salle des Tisserands, cette Conférence annuelle a réuni bon nombre de présidentes ou de représentantes des Sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, pour lesquelles elle constitue une précieuse occasion de prendre contact, d'échanger idées et expériences, et de recevoir d'utiles suggestions pour le travail de l'hiver.

Vingt-et-une Sections s'étaient fait représenter, ainsi que cinq des groupes de l'Association vaudoise pour le Suffrage, et à cet auditoire s'étaient jointes pour la séance du matin, et par invitation spéciale, des représentantes d'autres Associations féminines, nationales ou cantonales, le sujet à l'ordre du jour étant d'un intérêt plus général que spécialement suffragiste: la loi fédérale sur l'assurance-veillesse et invalidité, qui va être soumise le 6 décembre prochain à la votation populaire. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de l'exposé très complet que fit de cette loi, M. le conseiller national Stæhli (Berne), puisqu'il en a été déjà bien souvent question dans notre journal, et que nous y reviendrons encore dans un de nos prochains numéros avant la votation populaire; mais nous tenons toutefois à nous joindre au regret qui a été exprimé de plusieurs côtés, et par des partisans de la loi, ce qui lui donnait plus de poids, que cette séance n'eût pas été prévue sous la forme d'une conférence contradictoire, conforme à la tradition suffragiste, et qui eût permis, mieux que les questions posées au conférencier, de connaître le point de vue des adversaires de la loi.

L'après-midi en séance privée ouverte, et sous la présidence alerte de M^{me} Vischer-Alioth (Bâle), un ordre du jour copieux — trop copieux même — fut liquidé. On entendit d'abord M^{me} de Montet (Vevey), qui, avant d'être présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines, a dirigé pendant bien des années les destinées du groupe suffragiste de Vevey, et qui insista sur l'utilité de la collaboration des Sections suffragistes avec d'autres Associations féminines, idée qui fut appuyée sans réserve par quelques-unes

des assistantes, alors que d'autres, estimant que le programme suffragiste est suffisamment riche comme cela (et M^{lle} Grütter releva avec raison la nécessité absolue pour les Associations féministes de veiller notamment à ce que les femmes fassent partout usages des droits qui peuvent leur être déjà conférés par ci, par là, tels que celui d'électorat ou d'éligibilité pour des Commissions d'assistance, d'écoles, les tribunaux de prud'hommes, etc. etc) émettent la crainte que, si les suffragistes se chargent de trop de travail philanthropique ou social, la tâche suffragiste proprement dite n'en souffre. M^{me} Leuch, présidente centrale de l'A. S. S. F., fit ensuite un certain nombre de communications aux Sections commentant ainsi et rendant plus vivante la circulaire d'automne qui va leur être envoyée prochainement, alors que réciproquement, plusieurs présidentes profitèrent de l'occasion pour demander des renseignements et poser des questions. La Conférence s'occupa encore de ses propres affaires administratives, en adoptant son rapport financier présenté par M^{me} Schwyz (Lucerne), et en élisant comme organisatrice-directrice de ces réunions annuelles M^{lle} Kammacher (Montreux), en remplacement de M^{lle} Lucy Dutoit démissionnaire pour cause de santé. Ce ne fut qu'à regret que cette démission fut acceptée, car la Conférence des Présidentes doit beaucoup à M^{lle} Dutoit, qui en eut la première idée avec M^{me} Vischer, et qui, la présidant alternativement avec elle, lui donna beaucoup d'ampleur et de vie, et en fit ainsi un élément très utile et très intéressant de notre vie suffragiste suisse: aussi un message de reconnaissance fut-il décidé séance tenante par acclamations.

Le dessert de cette journée si remplie fut, pour celles qui ne l'avaient pas encore vu, le film suffragiste, le *Banc des Mineurs*, qui, interrompant sa tournée dans le canton de Genève, où il est montré actuellement avec beaucoup de succès, avait fait cette pointe sur Berne, où il fut également très bien accueilli par les membres de la Conférence auxquels s'étaient jointes quelques amies suffragistes. M^{lle} Gourd fournit les indications nécessaires sur les meilleurs moyens d'organiser la publicité pour lui amener du public (programme illustré détaillé, affiches, etc.), ainsi que sur l'utilité de l'accompagner d'un commentaire explicatif, et surtout d'une musique appropriée. Nombreuses sont celles qui, en partant, annoncèrent leur intention de le faire bientôt passer dans leur Société, ainsi que dans la région, le considérant comme un excellent élément de propagande; et c'est sur cette note reconfortante que ce termina cette Conférence si utile pour beaucoup, dont nous tenons à remercier encore une fois ici les organisatrices.

E. Gd.

II. Questions touchant à la sauvegarde des intérêts économiques de la famille

1. Le revenu familial en général.
Rapporteur: M. J. Lorenz (Fribourg), privat-docent à l'Ecole polytechnique fédérale.
2. Aide à la famille.
Allocations familiales.
Rapporteur: M. M. Veillard, Secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale (Lausanne).
Traiteront ensuite ce sujet: M. le Dr. O. Steimann, secrétaire de l'Union centrale des associations patronales suisses (Zürich) M. le Dr. M. Weber, expert scientifique de l'Union syndicale suisse (Berne); M. J. Müller, député, président de la Fédération suisse des syndicats chrétiens-nationaux (St-Gall).
Ouverture de crédits à des personnes peu aisées.
Rapporteur: M. le Dr. F. Marbach, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Berne.

- Contributions publiques et privées.
Rapporteur: M^{lle} G. Gerhart, présidente de la Commission des Sociétés féminines suisses pour les allocations familiales.
3. B.
1. Le problème du logement.
Rapporteur: M. E. Klöti, Conseiller aux Etats et président de la Ville de Zürich. Traitera ensuite ce sujet: M. A. Freymond, député, président de la Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (Lausanne).
2. Divers (notamment aide à la jeunesse, politique fiscale, etc.).
Rapporteur: M^{lle} E. Steiger, Office cantonal pour la jeunesse (Zürich).

3. C.
1. Les familles nombreuses.
Rapporteur: M. J. Escher, Conseiller national avocat (Brigue). Traitera ensuite le sujet: Sœur R. Morf, Maîtrise cantonale (Zürich).
2. Encouragement de l'instruction ménagère.
Rapporteur: M^{me} Gillibert-Randin (Laus.).
3. Développement de la législation du travail et du service de placement.
Rapporteur: M. F. Horand, député, Secrétaire général de la Fédération suisse des sociétés d'employés (Zürich).
4. Le travail lucratif de la femme.
Rapporteur: M^{lle} D. Schmidt, adjointe à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (Berne).

- Prix de la carte, valable les deux journées, 4 fr., une demi-journée, 2 fr. 50.
- Réunion facultative, samedi soir, 21 novembre, «Zunfthaus zur Waag», Münsterhof 8 (Paradeplatz).

N.-B. — Ces réunions sont organisées par de nombreuses Sociétés suisses, parmi lesquelles nous relevons l'Alliance de Sociétés féminines suisses, l'Association suisse pour le Suffrage, La Société d'utilité publique des Femmes suisses, La Ligue suisse des Femmes catholiques, le Cartel romand V. S. M., l'Association suisse des Institutrices, etc.

E. Gd.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 2 novembre:
Genève: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30. Séance mensuelle publique et gratuite (thé suffragiste). La prochaine votation fédérale: L'assurance-veillesse et survivants. Pour? Contre? Orateurs: M^{me} H. Schoenau, député, président du Conseil Administratif de la Ville de Genève, et Pierre Béguin, Dr en droit, directeur du *Bulletin commercial et industriel suisse*. Discussion.

SATIGNY (canton de Genève): Salle de réunions, 20 h. 30: *Le Banc des Mineurs*, présentation du film suffragiste. Musique appropriée. Prix des places: 0.60 cent.

Mercredi 4 novembre:
CHATELAIN (Genève): Salle de réunions, 20 h. 30: *Le Banc des Mineurs* (voir ci-dessus).

Jeuvi 5 novembre:
JUSSY (Genève): Salle de réunions, 20 h. 30: *Le Banc des Mineurs* (voir ci-dessus).

Vendredi 6 novembre:
Genève: Radio Suisse-romande, 17 h. 15 à 17 h. 30: *Causette d'intérêt féminin*, par T. S. F. (M^{lle} Gourd).

Samedi 7 novembre:
BERNE (Genève): Salle de réunions, 20 h. 30: *Le Banc des Mineurs* (voir ci-dessus).

Lundi 9 novembre:
Genève: Taverne de Plainpalais, 6, rue de Saussure, 19 h. 30: Souper mensuel du Soroptimist-Club de Genève, réservé aux membres du Club et à leurs invités.

Ecole de Pédicures-Manucures
Rue de Rive, 6
G E N È V E
TÉLÉPHONE 47.905
Préparation scientifique et pratique aux examens cantonaux et fédéraux
COURS MÉDICAUX: M^{me} le Dr. Goly, professeur d'hygiène dans les Etablissements d'Enseignement secondaire du Canton de Genève.
COURS PRATIQUES: M^{me} Kissilevska Dr. ès-sc, pédicure - manucure diplômée.

M^{lle} Marguerite GRAS

Diplôme de capacité professionnelle
Prix de virtuosité du Conservatoire de Genève
Leçons de violon et d'accompagnement ... Musique de chambre ... Soli dans Concerts et Soirées

Conditions spéciales pour pensionnats et leçons collectives TÉLÉPHONE 23.211
Rue de Lyon, 61 bis Genève
chez M. Mossaz) REÇU le 11 h. 30 à 12 h. 30

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

A travers les Sociétés féminines

Journée des femmes zurichoises.

La réunion annuelle des femmes de la ville et du canton de Zürich s'occupera cette année de la question suivante: *La femme et l'Eglise*, et aura lieu au Rathaus le 15 novembre, peu avant le Synode cantonal des pasteurs qui doit se prononcer sur la participation féminine aux élections ecclésiastiques.

M^{lle} Gutknecht, V. D. M., le pasteur Högger, M^{lle} Frey, auxiliaire de paroisse, M^{lle} Grütter (Berne), et d'autres personnalités connues ont accepté de prendre la parole, ainsi que des membres féminins des Eglises catholique et israélite qui nous ont promis leur appui.

Nous espérons que les femmes de la ville et du canton ne manqueront pas de manifester leur intérêt pour cette question importante en venant nombreuses à cette séance.

H. N.

Journées d'Etudes pour la sauvegarde des intérêts économiques de la famille

Samedi matin 21 novembre, dès 9 h. 45 à Zürich

(Aula de l'Université)

PROGRAMME

Samedi matin 21 novembre, dès 9 h. 45

I. La famille comme entité économique

- a) Aperçu général, difficultés de la fondation et de l'entretien d'une famille.
Rapporteur: M. E. Grossmann, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Zürich.
- b) Les conséquences de la situation économique pour la maîtresse de maison.
Rapporteur: M^{me} E. Hausknecht, (St-Gall).
- c) La famille privée de son soutien.
Rapporteur: M. le pasteur E. Schmid, Inspecteur de l'Office d'assistance de la Ville de Zürich.
- d) La famille du chômeur.
Rapporteurs: M. le Dr. F. Mangold, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bâle; M. Ch. Schürch, secrétaire de l'Union syndicale suisse (Berne).
- e) Les jeunes gens dans la famille.
Rapporteur: M. R. Brinner, directeur de l'Office cantonal pour la jeunesse (Zürich).
Samedi après-midi 21 nov., dès 15 h. et dimanche matin 22 nov., dès 8 h. 30